Continuité éducative et cohérence curriculaire :

Transition préscolaire – primaire au Maroc

M. CHAFIQI Fouad

Sommaire :

1. Introduction
2. Evolution du préscolaire de 2018 à 2024
3. Préconisations de la charte et de la loi cadre sur l'intégration du préscolaire dans le cycle primaire (1999 & 2019)
4. Avis de la cour des comptes (2024) (BO n°730 bis)
5. Littérature sur la transition préscolaire – primaire
6. Actions à mener pour assurer une continuité pédagogique préscolaire - primaire

Introduction

Le Département de l'Education Nationale a procédé en partenariat avec l'UNICEF à l'élaboration d'un **Référentiel Curriculaire National pour le Préscolaire** (RCNP), dans le but de disposer :

- d'un **« document de cadrage »** de référence, orientant et organisant le préscolaire aux niveaux :
  - Référentiels adoptés;
  - Des approches et types d'activités pédagogiques;
  - Des ressources pédagogiques;
  - Du volume horaire et rythmes d'apprentissage.

- d'un instrument **d'harmonisation** de l'intervention sur le terrain permettant de garantir une prise en charge répondant aux normes de qualité de tous les enfants du préscolaire, tout en accordant des espaces pour l'innovation dans les différents projets pédagogiques des différents opérateurs du préscolaire.

Evolution du préscolaire au Maroc 2018-2024

Le projet repose essentiellement sur les principes suivants:

1. Participer à l'édification d'un projet de société adossé à la démocratie et la modernité tel qu'il est défini dans les orientations officielles du Royaume (Constitution de 2011, Discours Royaux, CNEF, Livre Blanc, Rapport du Cinquantenaire, vision 15-30…);

2. Prendre en considération les spécificités de la petite enfance et les besoins de l'enfant aux niveaux cognitif, affectif, psychomoteur et social;

3. Viser l'équité et l'égalité des chances entre tous les enfants marocains;

4. Valoriser les innovations testées dans les projets réussis au niveau national et assoir un préscolaire sur l'état de l'art au niveau international.

	2018	2024
EP Non structurés	62,7 %	13,1 %
EP Public	13 %	64,3 %
EP Privé	24,3 %	22,6 %
Total enfants	690 265	957 596

Evolution de la scolarisation au préscolaire selon les types

Bases et fondements orientant le cadre référentiel

Trois principes/ fondements

Principes/ Fondements

Développer des compétences psychosociales permettant l'auto-développement et l'adaptation aux exigences de la vie.

Permettre l'ouverture de la personnalité et préparer à l'apprentissage et à l'acquisition.

Enraciner le sens de l'appartenance.

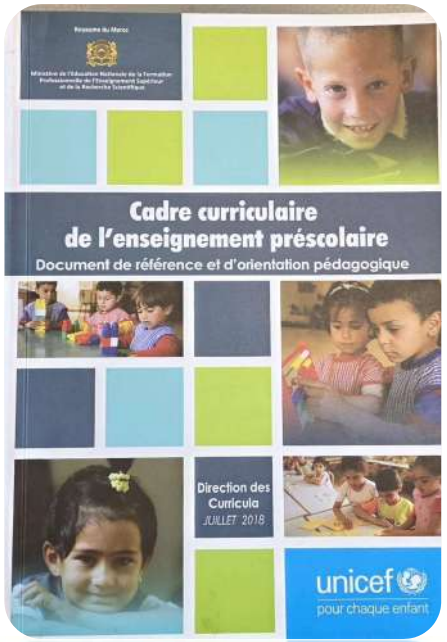
CRC de l'enseignement préscolaire

Disposer d'un cadre qui harmonise les structures existantes :

- à l'enseignement préscolaire public (y compris celui géré dans le cadre de partenariats);

- à l'enseignement préscolaire privé avec toutes ses variantes;

- à l'enseignement préscolaire non structuré qui doit être réhabilité et structuré progressivement.



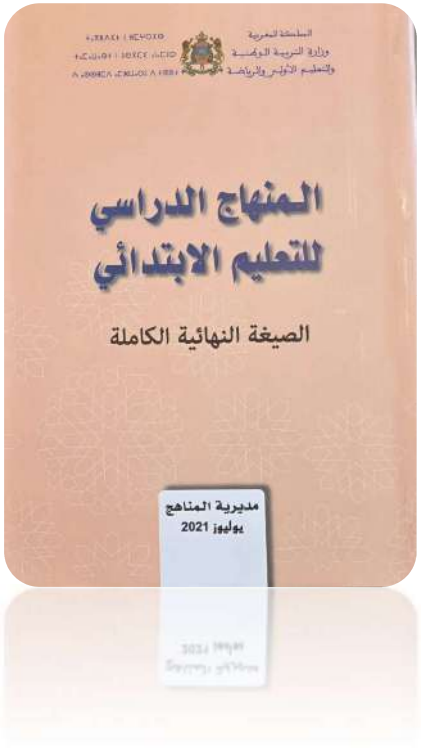


Cadres de références curriculaires entre préscolaire et primaire

Curriculum du cycle primaire

Un cadre de référence qui harmonise les aspects pédagogiques du cycle primaire :

- à l'enseignement primaire public;
- à l'enseignement primaire privé avec toutes ses variantes.



Cadres de références curriculaires entre préscolaire et primaire

Spécifications du préscolaire : entrée et sortie

Profils d'entrée :

Quelles qu'elles soient les structures de l'enseignement préscolaire (non sélectives à l'entrée), elles reçoivent des enfants dotés de références socioculturelles et linguistiques différentes résultant du modèle de socialisation que chacun d'eux a vécu en milieu familial.

Profils de sortie du préscolaire:

Il est attendu de l'enfant à la fin de la 2ème année du préscolaire d'acquérir des habitudes comportementales et intellectuelles et des compétences motrices et sociales le préparant à :

- acquérir l'autonomie et le sens d'initiative;
- s'adapter avec les conditions et les exigences de la scolarisation;
- se préparer aux apprentissages fondamentaux du cycle primaire;
- interagir avec flexibilité avec ses camarades de classe et ses enseignants;
- adhérer activement aux activités d'apprentissage;
- acquérir les prédispositions de son propre développement et sa promotion.

Compétences pédagogiques fondamentales

Besoins fondamentaux tirés des spécifications de sortie

- **Besoins au niveau psychomoteur**
- **Besoins artistiques et esthétiques**
- **Besoins cognitifs et mentaux**
- **Besoins émotionnels et sociaux**

Compétences pédagogiques fondamentales

- **Compétence 1 :** liée à la nécessité à l'exploration de soi et de l'environnement
- **Compétence 2 :** liée à la construction des fondements des opérations mentales et l'organisation de la pensée
- **Compétence 3 :** spécifique à l'expression linguistique et à la communication
- **Compétence 4 :** liée au développement des coordinations entre aspects sensoriels et à la perception des positions corporelles
- **Compétence 5 :** liée à l'expression artistique et esthétique
- **Compétence 6 :** liée au développement des valeurs religieuses et nationales et aux règles de vie commune

Domaines d’apprentissage et leurs organisations

Domaine d’apprentissage
l’exploration de soi et de son environnement
Construction des outils de base pour organiser la pensée
Expression linguistique et communication
Développement du comportement psychomoteur
Développement du goût artistique et esthétique
Construction des valeurs religieuses et nationales et des règles de vie commune

Éléments des contenus et activités

Le projet thématique comme entrée appropriée pour l'apprentissage et l'acquisition et l'opérationnalisation des compétences en adéquation par rapport aux domaines d'apprentissage spécifiques.

Domaines des projets
L'enfant et son corps
La famille et le chez soi
Le quartier / le douar et ses composantes
L'établissement scolaires et ses structures
La ville et le village
La technologie et la communication

Méthodes d'animation

Par la nature de la conception pédagogique du domaine du préscolaire et du caractère moteur de l'enfant, les méthodes d'animation reposent sur les activités ludiques, les travaux manuels basés sur l'observation et la concentration de l'attention. Il est recommandé de :

- **Adopter le jeu comme une base pour travailler;**
- **Accompagner la réalisation de ce qui est attendu de chaque enfant;**
- **Mettre à la disposition des enfants les outils de travail;**
- **Suivre et diriger le travail de chaque enfant et/ou groupe d'enfants.**

Spécifications des deux premières années du primaire

Instruction disciplinaire : (organisations spatiale et temporelle prédéfinies)

- Domaine des langues : Arabe, Amazighe et Français.
  (55% du temps)

- Domaine des STEM : Mathématique, Sciences.
  (25% du temps)

- Domaine d'ouverture et socialisation : Education à (Islamique, sociale, artistique, physique et sportive…)
  (20% du temps)

Evaluations périodiques (prédéfinies par contrôles continus toutes les six semaines avec des notes sur 10).

Les ruptures

Un passage brutal d'une approche pédagogique globale à une approche très académique qui s'accompagne d'une nouvelle organisation du temps, de l'espace, des rapports pédagogiques et du rapport aux savoirs.

Quels sont donc les prédispositions pédagogiques prises ou à prendre en amont et en aval de l'accès au cycle primaire pour faciliter la transition entre GS et CP ?

Préconisations de la charte et de la loi cadre

CNEF : Levier 4, article 60

« **les enseignements préscolaire et primaire seront intégrés** pour constituer un socle éducatif cohérent « le primaire » d'une durée de 8 ans, composé de deux cycles : le cycle de base qui regroupera le préscolaire et le premier cycle du primaire et le cycle intermédiaire qui sera constitué du 2e cycle du primaire »

Loi cadre 51-17 : Chapitre 3, article 8

« L'enseignement préscolaire, ouvert à tous les enfants âgés de 4 à 6 ans, **sera** instauré et **progressivement intégré dans l'enseignement primaire** dans un délai de 3 ans, pour constituer le « cycle d'enseignement primaire », et qui devient dès sa généralisation accessible aux enfants ayant atteints l'âge de 3 ans »

Avis de la cour des comptes

➢ ضرورة السهر على انسجام الإطارين المنهاجيين الخاصين بكل من التعليم الأولي والتعليم الابتدائي

لوحظ أن مصفوفة الأنشطة المتعلقة بمجال التعبير اللغوي والاتصال في الإطار المنهاجي للتعليم الأولي تحتوي على عدة عناصر من الإطار المنهاجي للتعليم الابتدائي. كما أن الإطار المنهاجي للتعليم الابتدائي يتضمن العديد من العناصر المكررة مقارنة مع الإطار المنهاجي للتعليم الأولي (تعلم الحروف والأرقام، والتعرف على الألوان والأشكال...)، مما يستدعي العمل على ضمان استمرارية متسقة بين التعليمين الأولي والابتدائي وإحراز تقدم في المهارات خلال السنوات الأولى من التعليم الابتدائي.

أكدت الوزارة المكلفة بالتعليم الأولي أنه في إطار مراجعة الإطار المنهاجي للتعليم الأولي وغيرها من الإجراءات الجارية على مستوى السلك الابتدائي، سيتم العمل على ضمان الانسجام والتكامل والاستمرارية البيداغوجية بين مرحلة التعليم الأولي والسلك الابتدائي. والهدف هو الحفاظ على خصوصيات مرحلة الطفولة المبكرة أثناء إعداد الأطفال للنجاح المدرسي.

Avis de la cour des comptes

1. دمج التعليم الأولي في سلك التعليم الابتدائي

نص القانون-الإطار رقم 51.17 (المادة 8) على إرساء التعليم الأولي والشروع في دمجه تدريجياً في السلك الابتدائي في أجل ثلاث سنوات ليشكلا معا "سلك التعليم الابتدائي" على أن يتم فتحه في وجه الأطفال البالغين ثلاث سنوات عند تعميمه. إلا أن هذا الدمج، بالنظر إلى اختيار الوزارة لطريقة التسيير غير المباشر، لم يدخل بعد حيز التنفيذ بالنسبة لجميع المكونات المؤسساتية والإدارية والبيداغوجية للتعليم الأولي.

- **التركيز على الدمج البيداغوجي**

حسب توجهات الميثاق الوطني والرؤية الاستراتيجية 2015-2030 وكذا البرنامج الوطني لتعميم وتطوير التعليم الأولي (الهدف الاستراتيجي رقم 6) تم التنصيص على دمج التعليم الأولي في التعليم الابتدائي، غير أنه لم تتم بعد ترجمة هذا الهدف إلى إجراءات عملية محددة مع جدول زمني للتنفيذ، والتنصيص عليه في خارطة الطريق 2022-2026 وإطارها التنفيذي، بوصفها الإطار الاستراتيجي الحالي لاشتغال الوزارة. وقد اقتصرت الوزارة بصفة خاصة على المكون البيداغوجي اعتبارا لاختيارها طريقة التسيير غير المباشر للتعليم الأولي العمومي.

أفادت الوزارة المكلفة بالتعليم الأولي أنها بدأت عملية دمج التعليم الأولي في السلك الابتدائي على النحو المنصوص عليه في المادة 8 من القانون الإطار رقم 51.17 من خلال تجميع ومراجعة القانون رقم 04.00 والقانون رقم 05.00 والقانون رقم 06.00 لتشكيل قانون التعليم المدرسي وإدماج التعليم الأولي في السلك الابتدائي، والدمج المؤسساتي من خلال تسمية الوزارة وإحداث بنية ناظمة بعد مراجعة الاختصاصات وتنظيم الوزارة، والتكامل التربوي والذي يتضمن إعادة الهيكلة البيداغوجية لجميع مراحل النظام التعليمي مع حماية خصوصية مرحلة التعليم الأولي.

Littérature sur la transition préscolaire – primaire

Alba González-Moreira & al (2023). Review on Research Methods for Studing Transition from Early Childhood Education to Primary Education, Educ, Sci,13, 254

Alba González-Moreira & al (2021). Comparative Analysis of the Transition from Early Childood Education to Primary Education : Factors Affecting Continuity between Stages, European Journal of Education Research, Vol 10, , 1,441 - 454.

تتبع وتقييم نجاعة المقاربات البيداغوجية المعتمدة في تفريد لتعليم في السنة الأولى من التعليم الابتدائي العمومي (2025)، المفتشية العامة للشؤون التربوية، المغرب

Merci pour votre attention